



Mot du maire André Auger

Chers citoyens et citoyennes,

Nous sommes maintenant dans la période printanière. La semaine passée, j'ai assisté dans le parc Auger au passage de la glace sur la rivière de l'Achigan et je regardais les gros glaciers tomber dans le barrage de la dame. Dire qu'il y a quelques semaines, il y avait une très belle patinoire sur cette glace, laquelle faisait la joie de vos petits enfants et de tous les patineurs qui ont pratiqué leur sport. Nous devons donc commencer à penser aux prochaines activités qui se dérouleront cet été dans le parc et sur la rivière. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au 450-439-2066 ou à l'Hôtel de ville au 450-439-3130. Cet été, il y aura dans le parc à deux reprises une journée pour les familles avec un jeu gonflable offert gratuitement pour les petits qui s'en donneront à cœur joie sous le regard de leurs parents. Il y aura des tables disponibles pour le dîner et cette activité se tiendra toujours un samedi ; c'est à vous d'en profiter !.

Le stationnement du parc Auger étant trop petit, nous avons du penser à trouver une solution pour régler le problème d'espace manquant ; alors nous avons penser utiliser le stationnement de l'hôtel de ville. Une passerelle pour piétons sera construite et traversera le lit de la rivière sous le pont. Des lumières colorées et orientées vers la chute d'eau créeront un décor enchanteur pour tous les usagers et les touristes qui viendront nous visiter afin de s'informer des activités dans notre milieu et dans la région lanauchoise.

J'ai compris dans ma carrière politique qu'un commerce n'ayant pas ou peu de stationnement ne peut pas survivre très longtemps. Le parc est de plus en plus achalandé et le stationnement dessert plusieurs commerces. Il y a le kiosque touristique, un local pour les activités dans le parc et sur la rivière, ainsi qu'un restaurant avec terrasse offrant une belle vue sur la rivière l'Achigan : le Restaurant La Terrasse. Nous désirons cet été organiser un petit circuit touristique pour faire connaître davantage l'histoire de nos ancêtres et sur ce parcours, il y aura, bien sûr, la Maison Laurier et d'autres maisons ancestrales dans notre ville. Le temps venu nous vous donnerons d'autres informations sur ce parcours.

Dans la prochaine chronique du maire, je vous donnerai le prix de la construction de la passerelle et je vous informerai des subventions que les membres du conseil ont réussi à obtenir afin d'en réduire le coût. En attendant, j'espère que les architectes de malheur (en petit nombre bien sûr) attendrons pour faire leurs critiques négatives.

À la prochaine.

André Auger, maire



Collecte des matières résiduelles

Dans le cadre de son plan de gestion des matières résiduelles, la MRC de Montcalm a déployé en 2008 la collecte à trois voies afin de maximiser le recours au compostage par les bacs bruns et redonner une nouvelle impulsion à l'utilisation des bacs bleus. Cependant, une majorité de la population utilise les bacs de façon inadéquate, soit qu'ils ne sont pas utilisés du tout, soit qu'ils sont mal utilisés car les gens éprouvent certaines difficultés à comprendre ce qui va dans les bacs et ce qu'on ne doit pas y déposer. Lorsque les mauvais déchets se retrouvent dans le bac brun, il y a contamination des déchets et le tout se retrouve au dépotoir ou demeure sur le trottoir. Nous demandons votre collaboration afin de mieux répartir vos matières résiduelles et ainsi contribuer à l'amélioration de notre environnement par le recyclage et le compostage de vos ordures. Un dépliant rédigé par la MRC de Montcalm et énumérant les matières acceptables et non acceptables dans chacun des bacs a été distribué, en 2008, sur tout le territoire de la ville de Saint-Lin-Laurentides et sera de nouveau disponible à l'hôtel de ville sur demande.

Bibliothèque municipale

Le 23 avril 2009, à la bibliothèque municipale se tiendra la Journée du livre et droit d'auteur. De 16 heures à 20 heures, vous pouvez venir rencontrer madame Diane Lesage auteure du documentaire « Oser être ronde ». C'est avec plaisir qu'elle sera présente pour tous les lecteurs et lectrices qui aimeraient échanger avec elle.

Société d'Horticulture & d'Écologie St-Lin-Laurentides

Nous vous invitons à venir rencontrer Mme Louise Arduin qui nous donnera une conférence sur les merveilleux Lys. Nous aurons également Mme Sylvie Bastien (serres Bastien) qui viendra nous présenter les nouvelles vivaces et annuelles 2009. Soyez des nôtres à 19:00 heures, lundi le 04 mai au Service d'entraide. 532 St-Antoine, St-Lin-Laurentides. Pour informations : Jocelyne Tremblay 450-439-3363 ou Monic Comtois 450-588-0903.

Stationnement et circulation dans les rues

À cette période de l'année, il est permis de stationner votre véhicule en bordure de la rue. Par contre, nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler en VTT sur la voie publique. De plus, nous rappelons aux automobilistes d'être prudents car, avec le printemps, apparaissent les enfants qui ne sont pas toujours conscients du danger. En vélo, en patins à roues alignées ou avec un ballon, ils ne pensent qu'à s'amuser. S'il vous plaît, ouvrez l'œil et ralentissez.

Horaire des bureaux municipaux

Les bureaux municipaux sont ouverts du lundi au jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures et le vendredi de 9 heures à 12 heures. Cependant, veuillez noter que ce sera fermé le 10 avril 2009 (Vendredi Saint) et le 13 avril 2009 (Lundi de Pâques) ainsi que vendredi le 1er mai 2009 (Fête des Travailleurs). Exceptionnellement l'assemblée ordinaire du conseil municipal se tiendra mardi le 14 avril 2009 à 20 heures à l'Hôtel de ville. Joyeuses Pâques !

Ateliers parents/enfants offerts gratuitement

Le CALIN vous offre la possibilité de participer gratuitement à des ateliers qui vous permettront de partager de bons moments avec vos jeunes enfants et de contribuer activement à leur plein épanouissement. « Le Temps d'un Conte » : Lecture animée avec jeux interactifs les lundis de 10h00 à 11h15 à la bibliothèque Municipale. « Les Petits Jaseurs » : Stimulation précoce du langage les vendredis de 9 à 10h, 10h15 à 11h30 ou de 13h30 à 15h00 (selon l'âge) au Carrefour famille Montcalm. « Les petits moteurs » : Activité motrice, bougé pour s'amuser ! les dimanches de 10h à 11h30 à l'école Carrefour des Lacs.

Ces ateliers s'adressent aux familles qui habitent Saint-Lin-Laurentides ayant des enfants de 0 à 5 ans. Nous offrons au besoin, un service de halte garderie et de transport, gratuitement. Pour information et inscription, contactez Sylvana Rizzi au Projet CALIN : 450-439-6138 poste 6131

L'adoption d'un chaton : conseils pratiques

Ça y est, vous avez décidé de franchir le pas : adopter un chaton ! L'arrivée de ce petit être au sein de votre famille ne s'improvise cependant pas. Quelques conseils s'imposent dès lors... Un chat n'est pas une peluche. C'est un être vivant, qui va partager votre quotidien durant de nombreuses années, qui vieillira auprès de vous, qui sera nourri par vous, que vous devrez faire garder durant vos absences et faire soigner régulièrement, bref, qui sera totalement dépendant de vous. Assurez-vous d'avoir bien réfléchi avant d'adopter votre petit compagnon à quatre pattes. Préparez-vous ensuite à l'arrivée de votre futur ami : De quoi devez-vous impérativement disposer avant son arrivée ? De quoi le nourrir : optez de préférence pour les aliments « 1st choice », ils contiennent tout ce qui est nécessaire à sa croissance. Inspecteur Canin nourrit tous les chats avec cette nourriture. Une cage de transport pour le ramener à son domicile et pour tous les transports ultérieurs : prévoyez également un coussin pour la douceur et des torchons pour les petits « accidents ». Un bac à litière et de la litière « Pronature », le chat sera, à priori, propre dès son arrivée ; il vous suffira de lui montrer le chemin des « toilettes ». Un produit vermifuge et anti-puces (surtout si votre chat est destiné à sortir). Un grattoir : indispensable pour éviter tout dégât sur vos divans et tapisseries. Un panier et divers jouets si vous le jugez utile. Le plus important une licence : L'enregistrement permet d'identifier votre chat pour qu'il puisse vous être rendu s'il se perd. Il est possible d'enregistrer votre chat à la Boutique de l'Inspecteur Canin. Toujours à votre service pour le bien-être du monde animal. Christian Cyr, Inspecteur Canin c.cyrinspecteur@hotmail.com et www.inspecteurcanin.net.

Un message de votre service d'incendie



Le beau temps arrive à grand pas et vous désirez faire un feu d'herbe ou de branches mortes (feu à ciel ouvert en secteur rural). Il ne faut pas oublier que vous devez vous procurer un permis de brûlage émis par le Service des incendies. C'est gratuit mais c'est primordial. Soyez toujours très prudent.